



Saisie attribution compte bancaire

Par **Sylvie63fr**, le **20/10/2020** à **15:07**

Bonjour

J ai subi une saisie attribution sur mon compte le 29 septembre, j ai voulu faire opposition à cette saisie et demander la main levée car je n ai jamais rien reçu de l huissier ni de la banque , j ai écrit au juge de l exécution de mon domicile et le tribunal m a tout renvoyé en me disant qu il fallait que je saisisse un huissier pour demander la main levée . Je comprends plus rien j ai vu sur internet qu on avait 1 mois pour s y opposer mais la j ai l impression qu ils font tout pour qu on ne puisse pas le faire . Que dois je faire ?? Merci

Par **P.M.**, le **20/10/2020** à **15:34**

Bonjour,

Effectivement, la contestation de la saisie-attribution se fait en assignant par Huissier la partie adverse et je vous propose [ce dossier...](#)